Commission Electrotechnique Internationale (CEI)

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin des Schweizerischen Elektrotechnischen Vereins : gemeinsames Publikationsorgan des Schweizerischen Elektrotechnischen Vereins (SEV) und des Verbandes Schweizerischer Elektrizitätswerke (VSE)**

Band (Jahr): **56 (1965)**

Heft 25

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

2. L'amélioration de l'éclairage public et la circulation avec les feux de position tranquillisent le trafic et le rendent plus agréable.

3. Les services cantonaux automobiles doivent vouer une attention soutenue, lors des examens de véhicules, à la qualité des feux de position.

4. Lorsque ces conditions sont réunies, la sécurité du trafic augmente.

La ville de Lausanne continue à améliorer l'éclairage de ses rues. Nous souhaitons, pour notre part, que l'expérience commencée à fin 1963 puisse se poursuivre, vu les excellents résultats obtenus.

Adresse de l'auteur:
E. Bontems, Commandant de la police de la ville de Lausanne, 1000 Lausanne.

Commission Electrotechnique Internationale (CEI)

Réunion du CE 51, Matériaux magnétiques, du 25 juin au 2 juillet 1965 à Baden-Baden

Le CE 51 et ses Groupes de Travail ont siégé du 25 juin au 2 juillet 1965 à Baden-Baden. Rappelons que le CE 51 traite essentiellement des caractéristiques des ferrites, ceux-ci pouvant posséder la forme des noyaux annulaires, pots, tiges ou plaques. La question a été alors soulevée si le nom du Comité ne devait pas être modifié. Un avis va être demandé au Comité d'Action. Le Comité propose, comme nouvelle désignation possible, «Ferromagnétisme» ou «Matériaux ferromagnétiques et composants».

Les documents ci-après, soumis à la Procédure des Deux-Mois, ont été approuvés sous réserve de quelques modifications, la plupart d'ordre rédactionnel, et seront imprimés:

51(Bureau Central)35, Spécifications des noyaux pour transformateurs accordés et bobines d'inductance.

51(Bureau Central)36, Dimensions des noyaux en croix.

51(Bureau Central)38, Modifications et suppléments au document 51(Bureau Central)17.

51(Bureau Central)39, Modifications et suppléments au document 51(Bureau Central)18.

Aucune objection, à part celles de la délégation suisse, n'a été formulée au sujet des trois documents:

51(Bureau Central)27 avec Modificatif 27A,
51(Bureau Central)28 avec Modificatif 28A et
51(Bureau Central)29 avec Modificatif 29A,

soumis à la Règles des Six Mois et qui concernent tous des normes de dimensions pour noyaux en pots ou bobines. On tiendra compte de l'objection suisse relative au dessin peu clair dans le premier de ces documents et, dans une Note explicative avec exemple, on donnera suite à la remarque au sujet du mode de détermination peu heureux des corps de bobines, figurant dans le troisième document. Auprès que l'on aura procédé aux diverses modifications, généralement d'ordre rédactionnel, ces Spécifications seront diffusées à nouveau, mais selon la Procédure des Deux Mois, afin que l'impression de la Publication 133 remaniée soit retardée le moins possible. Le travail essentiel ayant été fait aux Groupes de Travail (GT), nous énumérons brièvement les objets de leurs discussions.

Le GT 1 s'occupe de la normalisation des dimensions. Il a pu finir son travail concernant les noyaux en pot et en croix, des tiges pour antennes et des tubes et bâtons en ferrites. Quant à la relation pouces/mm, on s'en tient à la recommandation ISO R 370. On doit encore prendre contact avec le Secrétariat du Comité 52 pour accorder les dimensions normalisées, les tolérances admises pour des pièces utilisées avec des circuits imprimés ne tenant pas suffisamment compte des hauteurs normalisées pour les noyaux en pot de ferrite.

Le GT 2 traite des bobines d'induction et des transformateurs. La spécification française concernant les bobines avec noyau en pot a été distribué et servira de base de discussion lors d'une séance de travail prévue à Paris en février 1966. On s'attend également à ce que les résultats du travail du GT 6 concernant les modes de mesure seront disponibles à cette date.

Le GT 3 s'occupe des définitions. Un travail considérable a été fait (séances à Eindhoven en octobre 1964 et à Stockholm en mars 1965) pour établir une liste de définitions et de termes concernant les matières magnétiques. Le document y relatif a été distribué juste avant la réunion de Baden-Baden et doit maintenant être étudié par le Comité. Le contact doit encore être établi avec le CE 1, Nomenclature, pour délimiter les compétences.

Le GT 4 avait préparé un document concernant les noyaux pour mémoires. Ce document a été discuté et amélioré. Certains problèmes restent encore à étudier. On fera distribuer les normes nationales déjà existantes (allemandes, anglaises et américaines) et reprendre la discussion lors de la prochaine réunion du CE 51.

Le GT 5, Noyaux en tôle, avait décidé (après consultation des membres du groupe) à une séance tenue à Würzburg d'inclure les noyaux type E dans le cadre des études de normalisation.

Le GT 6, Variabilité, s'occupe d'un travail assez difficile. Le problème de la variabilité des matières magnétiques (tout spécialement de la perméabilité initiales des ferrites) étant partout encore à l'étude, il n'est pas facile de normaliser. Néanmoins, on a décidé de supprimer le terme «désaimanter» et de le remplacer par «préconditionner». En outre, il ressort des travaux effectués par M. Olsen (Philips) que la définition du facteur de température (soit coefficient de température divisé par la perméabilité) d'un noyau avec entrefer doit être calculé d'après le facteur de température du matériel et la perméabilité valable pour une température moyenne (et pas inférieure) du domaine de température pris en considération. En outre, il faut tenir compte de l'influence due au changement avec la température de l'inductance de la bobine sans noyau.

Le GT 7 a accompli de sensibles progrès dans le domaine assez ardu du «gyromagnétisme» qui est l'objet du travail de ce groupe. Un document a été mis au point et sera diffusé selon la Règle des Six Mois; deux autres documents restent en discussion.

R. Goldschmidt

Literatur — Bibliographie

679.56 SEV Nr. I/7

Zwanzig Jahre Araldit-Funktionserfindung. The Invention of Araldite: 1944...1964. Von Eduard Preiswerk. Basel, Birkhäuser, 1965; 4°, 36 S., 19 Fig. — Separatdruck aus «Technica» 14(1965)4 und Nr. 5.

Mittels einer kurzen und gründlich dokumentierten Übersicht in deutscher und englischer Sprache berichtet der Verfasser über jene schweizerische Erfindung des Jahres 1944, welche als typische Funktionserfindung dieser damals seit einiger Zeit vorliegenden Kunstharzklasse das kennzeichnende Gepräge gegeben hat. Damit war es Wirklichkeit geworden die allerverschiedensten Werkstoffe, vornehmlich aus Metall und Glas, mittels eines Kunstharzes in einen mechanisch und elektrisch höchstwertigen Verband vereinen zu können. Für die Stark- und Schwachstromtechnik waren dadurch wertvolle Möglichkeiten eröffnet worden, welche von der schweizerischen Elektroindustrie frühzeitig in vielfach bahnbrechender Weise wahrgenommen worden sind. In der modernen und umfassenden Entwicklung der sog. «Composites» ist diese Funktion in besonderer Weise berufen dem technischen Fortschritte zu dienen.

Arf.

Fortsetzung auf Seite 1139 **Suite à la page 1139**